

Brienne. La concertation sur le Plan local d'urbanisme suscite de nombreuses questions.

Les anciens de Job s'invitent à la réunion sur le PLU



Devant la salle Barcelone, les Job ont manifesté leur mécontentement. Photo DDM, MB

Les réunions de quartier sur le PLU (Plan local d'urbanisme) se multiplient, conformément à la phase de concertation prévue par la loi. Lundi à 18 heures, c'était au tour des habitants du quartier 4 (il comprend Minimes, Sept-Deniers, Amidonniers, Ponts-Jumeaux, Béarnais, Compans et Héraclés) de s'informer et de débattre des projets et des problèmes du secteur. François Chollet, maire du quartier, était venu pour répondre à leurs questions, mais ce sont d'abord celles des anciens ouvriers de Job qu'il eut à affronter, soutenus par une intervention de Thierry Suaud, conseiller municipal d'opposition. L'association

«Après Job» s'était en effet invitée dans le débat, par une manifestation devant la salle Barcelone où se tenait la réunion, puis par une prise de parole. Objet du litige: l'annonce par la mairie de sa volonté de récupérer le local qu'elle avait mis à la disposition de l'association après la fermeture de Job, au 12 de la rue Schubert. «Nous avons une activité sociale réelle dans ce local où 5 bénévoles travaillent chaque jour et s'occupent entre autres de 34 chômeurs, explique Bernard Margras. Ce qu'on nous reproche en fait, c'est de nous occuper de Job.» François Chollet assurait, lui, «qu'il ne s'agissait pas de sortir l'associa-

tion du quartier», que «le dialogue devait se poursuivre pour solder le plan social» (ndlr: selon l'association, la mairie n'a délogé que 8 emplois sur les 14 promis) et a enfin rappelé que la politique de la municipalité était «de mutualiser les locaux pour les associations». Revenant à l'objet de la réunion, il évoquait le projet du «bâtiment Amiral» de Job racheté par la mairie pour le pérenniser, et ses équipements (gymnase, piscine, Mjc, école de musique). L'essentiel du débat portait ensuite sur la densification de l'habitat, les hauteurs et les problèmes inhérents de transport et de stationnement.

Michel Baglin